

# AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR TERRITORIAL (Catégorie B)

(accessible par voie de promotion interne - article 5-II- du décret n° 95-29 du 9 février 1995)

organisé pour l'Interrégion Grand Sud-Ouest  
au titre du l'année 2010 par :

Les CENTRES de GESTION de la CORREZE, de la DORDOGNE, du GARD, de la GIRONDE, de l'HÉRAULT, des PYRENEES ATLANTIQUES, du TARN et du TARN ET GARONNE

## CONDITIONS EXIGÉES POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

- ☞ Etre membres du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou des adjoints techniques territoriaux titulaires des grades d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe et 1<sup>ère</sup> classe,
- ☞ Etre âgés de 40 ans au moins,
- ☞ Compter au moins dix ans de services effectifs dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou des agents de maîtrise territoriaux.

Spécialités	Demandes des dossiers d'inscription au CDG organisateur (en fonction des spécialités)	Date des épreuves écrites d'admissibilité	Lieux de l'épreuve
« Infrastructure et réseaux »	C.D.G. de la CORREZE Résidence Clémenceau 1 rue des Récollets 19000 TULLE ☎ <a href="http://www.cdg19.fr">www.cdg19.fr</a>	15 et 16 septembre 2010	Tulle ou ses environs
« Techniques de la communication et des activités artistiques »	C.D.G. du GARD 183 chemin du Mas Coquillard 30900 NIMES ☎ <a href="http://www.cdg30.fr">www.cdg30.fr</a>		Nimes ou ses environs
« Ingénierie, gestion technique »	C.D.G. de la GIRONDE Immeuble Emeraude – 12 rue du Cardinal Richaud 33049 BORDEAUX Cedex ☎ <a href="http://www.cdg33.fr">www.cdg33.fr</a>		Bordeaux ou ses environs
« Bâtiments, génie civil »	C.D.G. de l'HÉRAULT 254 rue Michel Teule 34184 MONTPELLIER Cedex 4 ☎ <a href="http://www.cdg34.fr">www.cdg34.fr</a>		Montpellier ou ses environs
« Prévention et gestion des risques, hygiène »	C.D.G. des PYRENEES ATLANTIQUES Maison des Communes Cité Administrative - Rue Renoir - BP 609 64006 PAU Cedex ☎ <a href="http://www.cdg64.fr">www.cdg64.fr</a>		Pau ou ses environs
« Paysage et gestion des espaces naturels »	C.D.G. de la DORDOGNE Maison des communes Bd de la Saltegourde Marsac/l'Isle BP 108 24051 PERIGUEUX Cedex9 ☎ <a href="http://www.cdg24.fr">www.cdg24.fr</a>		Périgueux ou ses environs
« Aménagement urbain »	C.D.G. du TARN 188 rue de jarlard 81000 ALBI ☎ <a href="http://www.cdg81.fr">www.cdg81.fr</a>		Albi ou ses environs
« Informatique et système d'information »	C.D.G. de la TARN ET GARONNE 23, boulevard Vincent Auriol 82000 MONTAUBAN ☎ <a href="http://www.cdg82.fr">www.cdg82.fr</a>		Montauban ou ses environs

**Attention :** La demande de dossier doit s'effectuer auprès du C.D.G. organisateur de la spécialité  
La période de retrait des dossiers est commune à l'ensemble des C.D.G. organisateurs

**Retrait des dossiers d'inscription, sur place ou sur Internet auprès du CDG organisateur :**  
du 13 avril 2010 au 12 mai 2010

aux horaires d'ouverture des différents Centres de Gestion

**Pour les CDG qui fixent une date limite de retrait des dossiers par voie postale, télécopie ou courriel distincte de la date limite de retrait aux sièges des CDG organisateurs, la date est fixée au 4 mai 2010 (cachet de la Poste faisant foi)**

**Date limite de dépôt des dossiers : le 20 mai 2010 (cachet de la poste faisant foi)** aux horaires d'ouverture des différents Centres de Gestion.

**Attention :** Les demandes de dossiers faites par courrier devront être accompagnées d'une enveloppe de format A4 affranchie à 1,35 € et libellée aux nom et adresse du candidat.